

**DEPARTEMENT DU
DOUBS**

**ARRONDISSEMENT DE
BESANCON**

**CANTON DE
BAUME LES DAMES**

N°12 / 2022

OBJET :

**Vote du Budget
Primitif 2022
ASSAINISSEMENT**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le 20 / 03 / 2022 que la convocation du conseil avait été faite le 11 / 03 / 2022 que le nombre de conseillers en exercice est de Exécution des articles L 2121-10, L2121-17, L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**COMMUNE D'AUTECHAUX
25110**

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 17/03/2022**

L'an deux-mil-vingt-deux, le 17/03/2022 à 20h, le Conseil Municipal de la commune d'AUTECHAUX, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves BRUNELLA, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Sophie LEPARLIER, Séverine VOIDEY, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Annie ANDRE, Jean-Luc DORNIER, Jean-Claude RONDOT, Olivier SOREZ, Claude GARNERET

Absents : Néant

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. Mr Claude GARNERET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

M. le Président a déclaré la séance ouverte.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2022 à savoir :

Fonctionnement		Investissement	
Total dépenses	71 381.00 €	Total dépenses	259 641.00 €
Total recettes	71 381.00 €	Total recettes	259 641.00 €

Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

VOTE : 11

Voix pour : 11

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Yves BRUNELLA

Reçu le 24 MARS 2022

Contrôle de légalité

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

